

Affiché le : 21/08/2025.

AVIS

REPORT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2025

Dans le cadre des pouvoirs que le Code Général des Collectivités Territoriales confère au Maire, ce dernier a décidé de reporter le conseil municipal du 27 août 2025 à une date ultérieure.

Bagnères de Luchon, le 21 août 2025,

Le Maire,
Eric AZEMAR

